

### ***Partenaires***

Nous désirons remercier bien sincèrement toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce numéro du BOUGE.

### ***Coordination de la production***

Jacinthe Mc Cabe  
Thérèse Sainte-Marie

### ***Rédaction***

Jacinthe Mc Cabe,  
Rosie Lemieux, Françoise  
David, France Lessard et  
Thérèse Sainte-Marie

***Mise en page et  
traitement des textes***  
Jacinthe Mc Cabe

### ***Le BOUGE***

Volume 11, No 44  
Conseil d'intervention pour  
l'accès des femmes au travail  
du Québec Inc. (CIAFT)  
1265, rue Berri, bureau 930  
Montréal, Québec  
H2L 4X4  
Tél: (514) 844-0760  
Fax: (514) 844-0571

Le **BOUGE**, bulletin de liaison du CIAFT, est publié quatre fois l'an. Le Bouge peut publier vos articles et toutes informations que vous souhaitez faire circuler à travers le réseau des lectrices du Bouge.

## ***Sommaire***

3	La campagne électorale
6	Où en sommes-nous? Équité en emploi et équité salariale
7	Formation professionnelle
7	Le CIAFT et vous: dossier membership
8	Fédération des femmes du Québec: assemblée générale
9	Congrès 1994
10	Pêle-mêle petites annonces

Au CIAFT, le retour des vacances fait déjà partie d'un passé...lointain.

Nous pouvons même affirmer, que «si la tendance se maintient», nous aurons un automne très, très chargé!

À commencer par les élections d'abord ! Travaillant en collaboration avec la Coalition en faveur de l'équité salariale, le CIAFT a participé activement à différentes activités médiatiques et de représentation pour obtenir des engagements politiques concernant l'adoption d'une loi pro-active en équité salariale.

À la fin du mois de septembre prochain, la seconde phase de la réforme fédérale des programmes sociaux devrait finalement être enclenchée. S'en suivra un vaste processus de consultation qui suscitera des débats extrêmement importants sur les différents aspects de ce projet de réforme: restructuration des régimes d'assurance-chômage et de l'aide sociale, modification des programmes de développement de l'employabilité et de formation de la main-d'oeuvre, transformation du système des allocations familiales et des prestations fiscales, etc. Bref, une réforme comportant des enjeux cruciaux pour toutes les femmes et sur la laquelle le CIAFT compte bien exprimer le point de vue de ses membres.

## AVANT-PROPOS

Et finalement, à l'agenda de l'automne il ne faut surtout pas oublier notre rendez-

vous annuel. Nous vous rappelons, en effet, que le congrès du CIAFT se tiendra les 10 et 11 novembre prochain au Howard Johnson Hôtel Plaza à Montréal. Nous espérons que vous y serez en grand nombre !

A bientôt!

Thérèse Sainte-Marie

Bonne chance Lyse!

La directrice générale du CIAFT, Lyse Leduc, est actuellement en congé sans solde pour assumer à temps plein son rôle de candidate péquiste dans le comté de Mille-Iles.

Nous lui souhaitons la meilleure des chances possibles et tout le succès espéré dans ses futurs projets!

L'équipe de travail  
et le conseil d'administration du CIAFT

## *La campagne électorale: ça bouge dans les groupes de femmes*

Au cours de la présente campagne électorale, les femmes auront encore eu bien peu à se mettre sous la dent. Le problème de pauvreté des femmes, la perception automatique des pensions alimentaires et l'accès élargi à des programmes de qualité en formation de la main-d'oeuvre n'auront pas vraiment fait l'objet de débats significatifs entre les deux principaux partis politiques.

Face à ce silence significatif, La Coalition en faveur de l'équité salariale et la Coalition Élections 1994 (composé de 26 regroupements de femmes) ont tour à tour tenu des conférences de presse pour interpeller les candidates et candidats sur les principales revendications concernant la condition féminine.

Nous vous livrons ici le contenu de leurs communiqués de presse.

## **Une injustice historique faite aux femmes à corriger sans tarder**

**Coalition en faveur de l'équité salariale**

«Les femmes sont encore souvent victimes de discrimination salariale au Québec et si les candidates et candidats ont vraiment à cœur l'atteinte de l'égalité des femmes dans la société québécoise, ils devront s'engager sans tarder à adopter une loi sur l'équité salariale.» Pour ce faire, la Coalition leur a fait parvenir récemment un formulaire pour obtenir publiquement leur engagement à faire adopter une loi proactive sur l'équité salariale et ce, dès la première session parlementaire.

Tel est le message qu'a lancé aujourd'hui la porte-parole de la Coalition, madame *Thérèse Sainte-Marie*. Cette Coalition, formée en 1990, regroupe près de cinquante organismes réunissant plus de 400 000 femmes et autant d'hommes, issus des groupes de femmes, de syndicats et des centrales syndicales.

### **LE QUÉBEC TIRE DE L'ARRIÈRE**

Le Québec qui a été à l'avant-garde du principe «à travail équivalent, salaire égal» inscrit dans la Charte québécoise des droits et libertés de la personne (1976) accuse pourtant un retard considérable. En effet, son application complexe, basée sur le principe de la plainte, la rend inaccessible pour les travailleuses québécoises.

Pendant ce temps, les provinces du Manitoba (1985), de l'Île du Prince-Édouard (1990), de la Nouvelle-Écosse (1988), du Nouveau-Brunswick (1990) et de l'Ontario (1988) ont adopté des lois proactives malgré des contextes économiques difficiles alors que le gouvernement québécois s'entêtait à proposer «recherches et consultations». Cet attentisme a pour effet de maintenir les travailleuses québécoises dans une injustice salariale inacceptable.

### **L'EMPLOI ET L'ÉQUITÉ SALARIALE: DES ENJEUX ÉLECTORAUX MAJEURS POUR LES FEMMES**

La situation actuelle de l'emploi de même que leur qualité préoccupent grandement les Québécoises. Or, si l'emploi et la souveraineté tissent la trame de fond de la présente

campagne électorale, les revendications des femmes en emploi ne se retrouvent à l'intérieur d'aucun débat. Pourtant, par leur travail, les femmes contribuent à la création de la richesse collective. En effet, dans son ensemble, le taux d'activité des Québécoises s'établit à 41% et à 74% pour les jeunes femmes (16 à 25 ans). Force est de constater que les femmes sont sur le marché du travail pour y rester! Et en 1992, leur salaire ne correspond toujours qu'à 73,9% de celui des hommes pour un emploi à temps complet.

Pour contrer cette discrimination salariale, la Coalition croit qu'une législation proactive sur l'équité salariale applicable à tous les employeurs autant des secteurs public, parapublic que privé, constitue la garantie que les femmes obtiendront enfin la reconnaissance de leur travail. C'est ce qu'elles ont déjà dans d'autres provinces et ailleurs dans le monde. C'est ce que veulent les travailleuses québécoises. Rien de moins!

La situation économique au Québec ne saurait justifier un délai. En effet, l'application graduelle dans le secteur public au Manitoba d'une loi semblable n'aura entraîné qu'une hausse de 3% de la masse salariale. C'est peu pour assurer à ces citoyennes une juste rémunération de leur travail et une meilleure retraite. Rappelons qu'à cet égard, l'iniquité salariale affecte nécessairement les régimes de retraite des travailleuses.

En terminant, madame Sainte-Marie a ajouté que la campagne électorale doit être l'occasion par excellence de débattre de tous les dossiers, incluant ceux concernant les femmes. D'où l'urgence d'intégrer dans les débats, le dossier de l'équité salariale pour mettre fin à la discrimination qui leur est encore faite. La Coalition attend des réponses positives, d'ici la fin août, de celles et ceux qui aspirent à entrer à l'Assemblée nationale.

## **DU PAIN ET DES ROSES**

*Texte du communiqué de presse émis lors de la conférence tenue par la Coalition Elections 1994*

En cette période électorale où les escarmouches tiennent souvent lieu de débats de fond, des femmes du Québec, toutes langues, cultures et tendances confondues, ont un message commun pour les chefs des deux principaux partis en présence: «Parlez donc des vrais problèmes, parlez-en plus souvent, discutez-en lors du débat des chefs. C'est ce que nous attendons de vous.»

Il est temps de dire, de nommer clairement des réalités trop méconnues et pourtant scandaleuses:

- La pauvreté des femmes cheffes de famille et de leurs enfants;
- le harcèlement des femmes assistées sociales soupçonnées de relations amoureuses (quel crime!);
- la violence physique, psychologique ou sexuelle subie par de nombreuses femmes. Certaines en meurent; toutes en sont traumatisées;
- les iniquités au travail, les inégalités salariales, les congédiements de femmes enceintes;
- le racisme et la discrimination à l'endroit des femmes autochtones ou de communautés ethniques, surtout les femmes de couleur;
- le silence et l'ostracisme envers les femmes lesbiennes et surtout celles qui ont des enfants;
- l'isolement et la non-reconnaissance du travail des femmes au foyer, le non-respect de l'expérience d'éducation des enfants;
- la mise à l'écart des femmes vieillissantes et leur pauvreté, toujours présente;
- etc.... etc....

La liste pourrait être longue, n'en rajoutons plus. Toutes ces questions ont été largement documentées, quantifiées, expliquées. Elles ne concernent pas que les femmes, d'ailleurs! Bien des enfants en auraient long à dire sur l'irresponsabilité sociale envers leurs mères et eux!

C'est un projet de société qu'il nous faut, rien de moins. Les femmes et les hommes du Québec, préoccupés de solidarité sociale comme jamais auparavant, exigent plus des discours sur fond de débat constitutionnel. A ce sujet, par

ailleurs, nous voulons rappeler aux chefs des partis libéral et québécois que, quel que soit le statut constitutionnel du Québec, nous exigeons d'abord et avant tout: «**du pain et des roses**».

Que voulons-nous dire par là? Nos mères et nos grand-mères le savaient déjà: «il faut commencer par le pain». Comment voulez-vous que les enfants étudient et que leurs mères participent à la vie économique, politique et sociale lorsqu'il n'y a pas de pain sur la table? Mais comment voulez-vous aussi que les Québécoises et les Québécois de toutes souches vivent en paix et s'épanouissent dans un contexte où fleurissent trop souvent le sexisme, le racisme et la violence? Tout n'est pas sombre au Québec, bien sûr, entre autres parce que nombreux sont les citoyennes et les citoyens qui s'entraident et agissent dans des mouvements sociaux. Il faut tout de même prendre conscience de réalités parfois accablantes et y faire face, sans faux-fuyants.

Nous nous adressons aujourd'hui à messieurs Parizeau et Johnson et leur demandons de répondre lundi soir prochain, lors du débat télévisé, aux questions suivantes:

### *1- Etes-vous prêts à bâtir un projet de société basé sur la solidarité sociale, c'est-à-dire:*

-à faire jouer par l'État un rôle véritable de redistribution de la richesse en modifiant le régime fiscal actuel de façon à le rendre plus équitable pour les personnes à faible et moyen revenu?

-à maintenir et développer des services collectifs d'éducation, de santé, de loisirs, accessibles à toutes et à tous, etc.... soit au sein d'organismes étatiques, soit par le réseau communautaires?

### *2. Etes-vous prêts à intervenir énergiquement pour que les femmes aient accès à des emplois à temps plein, rémunérés convenablement? Cela implique, entre autres, d'investir dans des emplois socialement utiles où les femmes possèdent des acquis historiques: garderies, maintien à domicile, maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence, cliniques de planning et d'avortement, etc.*

### *3. Vous engagez-vous à abolir la loi 37 qui régit la vie de milliers de personnes assistées sociales et à la remplacer par une loi plus respectueuse de leur dignité?*

*Remplacerez-vous les mesures d'employabilité actuelles, qui ne sont que du cheap labor déguisé, par de véritables programmes de réinsertion à l'emploi volontaires et soumis à la loi sur les normes minimales de travail?*

4. *Mettez-vous en place des campagnes efficaces de sensibilisation et d'action contre le sexisme, le racisme, l'homophobie et toutes les formes de violence envers les femmes et les minorités?*
5. *Soutiendrez-vous énergiquement le travail d'éducation et de prise en charge qui est accompli par les groupes féministes et*

*communautaires? Savez-vous que ces groupes sont porteurs d'une vision socio-politique où la participation active des citoyennes et de citoyens à la vie démocratique est une valeur essentielle?*

Nous avons besoin de réponses pour faire un choix. Les femmes du Québec représentent, ne l'oubliez pas, 52% de la population. Elles sont de plus en plus conscientes de leurs intérêts et de leur force. Leurs choix seront déterminants pour l'avenir du Québec.

**Françoise David,  
porte-parole de la Coalition Élections 94**

## *Où en sommes-nous: Équité en emploi et équité salariale*

**Par Thérèse Sainte-Marie**

Malgré la mouvance du contexte politique actuel, les dossiers de l'équité salariale et de l'équité en emploi présentent enfin quelques développements. Cependant, il nous faudra attendre la reprise de la session parlementaire pour vérifier la fermeté des engagements politiques de l'un ou l'autre des partis. D'un côté, le précédent gouvernement avait promis le dépôt d'un avant-projet de loi sur l'équité en emploi (excluant l'équité salariale) pour cet automne, tandis que le Parti Québécois s'est engagé, quant à lui, à adopter une loi proactive en équité salariale dans la première moitié de son mandat.

Les membres du comité «équité en emploi» du CIAFT suivent de près l'évolution de ces dossiers. Depuis la dernière assemblée générale, le comité a préparé les recommandations du CIAFT sur la question des programmes d'accès à l'égalité. Ce document a été présenté à Madame Trépanier, le 12 mai dernier, qui nous avait alors soutenu qu'elle entendait effectuer, en septembre (!) une vaste consultation publique sur son avant-projet de loi. Depuis cette rencontre, Madame Trépanier a annoncé son retrait de la vie politique et on ne sait plus trop ce que devient cet avant-projet de loi. Nous verrons donc avec la prochaine ministre de la Condition féminine à faire entendre nos recommandations sur ce dossier.

Par ailleurs, la Coalition en faveur de l'équité salariale a abattu, cette année, un travail considérable auquel le CIAFT a pris une part très active. Après avoir mis à jour, son analyse de la situation de la discrimination salariale exercée à l'endroit des femmes, la Coalition a exercé de multiples pressions pour obtenir des engagements des principaux partis politiques pour assurer l'adoption d'une loi proactive en équité salariale (à cet effet, nous vous invitons à prendre connaissance du communiqué de presse paru le 23 août dernier à la page 4). L'ensemble de ces démarches et activités médiatiques a finalement porté certains fruits, puisque le Parti Québécois a intégré l'adoption d'une loi proactive en équité salariale dans sa plateforme électorale. Voilà une belle victoire dont le CIAFT et les autres membres de la Coalition se chargeront de rappeler au futur gouvernement dès la reprise de la session parlementaire!

# Où en sommes-nous: *La formation professionnelle des femmes*

Par France Lessard

Plusieurs d'entre vous savent que le CIAFT mène une recherche sur les femmes et la formation professionnelle en collaboration avec le service aux collectivités de l'UQAM: *La formation professionnelle des femmes: un gage d'avenir ou une voie d'évitement?* Et peut-être êtes-vous impatientes d'en connaître les résultats?

Rappelons d'abord que l'objectif de cette recherche est de déterminer la trajectoire des femmes qui, après avoir suivi une démarche dans un organisme de femmes, sont retournées aux études. *Peut-on parler de formation qualifiante pour les femmes? Dans quelle mesure réussissent-elles? Leurs conditions de travail s'en trouvent-elles améliorées?* Voilà les principales questions auxquelles la recherche tente de répondre.

Où en sommes-nous? La première partie, qui concerne la région métropolitaine, est en voie d'être complétée, et la deuxième partie est tout juste amorcée dans les régions. Nous ne serons donc pas en mesure de communiquer les résultats de l'enquête lors du prochain congrès du CIAFT en novembre.

Toutefois, nous vous rendrons compte des résultats partiels. Le rapport final sera déposé en décembre et le CIAFT assurera la diffusion des conclusions de la recherche.

Nous tenons à souligner l'excellente collaboration des groupes de la région métropolitaine et nous encourageons les groupes des régions à en faire autant. Nous sommes conscientes du temps et de l'énergie qui doivent être investis afin de rejoindre les participantes et de s'assurer qu'elles complètent bien le questionnaire. Mais la validité des conclusions que nous pourrions tirer de cette enquête est directement reliée au taux de réponse des femmes.

Bref, le CIAFT compte sur cette recherche pour alimenter son énoncé de politique en matière de formation professionnelle et pour ensuite faire les revendications qui s'imposent.

En terminant, j'en profite pour souhaiter à toutes une excellente rentrée.

---

## *Le CIAFT et vous: dossier membership*

Par Rosie Lemieux

Cette année le conseil d'administration a décidé de porter au rang de ses priorités le membership et le financement à long terme de l'organisme. Il a donc été convenu de former deux comités chargés d'étudier ces deux sujets.

Au niveau du membership, le comité c'est questionné sur les objectifs du CIAFT, sur les dossiers qu'il traite, sur les actions qu'il entreprend, sur l'information qu'il transmet ainsi que sur les services qu'il offre. La question étant de vérifier si le CIAFT répond de façon satisfaisante aux besoins de ses membres.

Les «membres intervenantes» ont donc été sollicités pour répondre à un sondage ayant pour objet de mesurer leur niveau de satisfaction face aux actions et services du CIAFT et de mieux connaître les besoins des membres.

Nous avons obtenu un taux de réponse valable, aussi selon les résultats de cette analyse le comité verra à soumettre des recommandations au conseil d'administration. Ces recommandations viseront à mettre de l'avant des moyens pour répondre encore plus efficacement à vos besoins et à vos revendications.

Le comité remercie toutes les membres intervenantes qui ont bien voulu répondre à ce sondage. C'est grâce à cette participation que le CIAFT sera en mesure de mieux servir ses membres.

# **LE CIAFT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC**

Rosie Lemieux était présente à l'assemblée générale de la Fédération des femmes du Québec. Elle nous a rapporté des nouvelles fraîches, notamment les propositions du conseil d'administration à l'assemblée générale. La FFQ est actuellement sous la présidence de Madame Françoise David, qui a, entre autres, été directrice de l'IR des centres de femmes.

Le texte que nous vous présentons ici est tiré du *Rapport d'activité 1993-1994 de la FFQ*.

## **RECOMMANDATIONS DU C.A. POUR L'ANNÉE 1994-95**

Maintenant que la Fédération a terminé l'étape la plus importante de sa réorientation et de sa réorganisation, il est temps de passer résolument à l'action. Bien sûr il faudra aller plus loin dans l'actualisation de notre plate-forme et de nos règlements généraux. Cependant ces tâches prendront une place plus modeste alors que la Fédération interviendra davantage sur la place publique.

Des événements majeurs viendront nous interpeller: élections provinciales, référendum (?), refonte des programmes sociaux au fédéral. Nous devons, en concertation étroite avec les groupes de femmes et avec les féministes regroupées dans les conseils régionaux, établir

des revendications et des stratégies d'intervention.

Par ailleurs, nous avons entrepris de tisser des alliances plus serrées avec le mouvement syndical et communautaire, autour du Forum de la solidarité sociale. Des suites sont prévues et nous serons dans doute invitées à participer plus activement à Solidarité Populaire Québec. Nous estimons que ces alliances sont indispensables dans un conjoncture où les attaques aux droits sociaux pleuvent de toute part. Judicieusement nous poursuivons aussi notre implication dans des rencontres avec les groupes du Canada anglais puisque nous aurons besoin de nous soutenir mutuellement dans nos luttes pour le maintien des programmes sociaux et le financement de nos groupes.

La marche des femmes contre la pauvreté occupera une place prépondérante dans notre plan de travail. Le mouvement des femmes est déjà, pour une large part, partie prenante de l'organisation de cet événement «historique». La plus grosse partie du travail reste à faire: s'entendre sur des revendications, trouver du financement, concevoir et mettre en oeuvre un plan d'organisation, etc... Nous espérons, par cette démarche qui durera un an, nous rapprocher des groupes représentant les femmes le plus démunies et celles qui sont exclues des lieux de pouvoir.

Enfin, nous allons apporter une attention particulière dans les prochains mois au recrutement de membres: groupe de femmes, membres individuelles, tables régionales... Nous nous préoccupons de

poursuivre des contacts et des collaborations avec les groupes représentant des femmes démunies et/ou subissant de multiples discriminations. Nous visons à ce que tous ces groupes soient bien représentés au conseil d'administration l'an prochain.

Beaucoup de pain sur la planche donc! Et ce, dans un contexte où le financement des organismes de pression est menacé, surtout au niveau fédéral. Cette question est préoccupante et remet sur la table l'idée du soutien financier que de nombreuses femmes pourraient éventuellement apporter à la Fédération. Une autre tâche en cette année déjà chargée!

En conséquence, le conseil d'administration soumet à l'assemblée générale les propositions suivantes:

1. Que la Fédération s'implique dans les débats à venir sur la fiscalité et les programmes sociaux en défendant les besoins et intérêts des femmes.
2. Que la Fédération, en concertation avec tous les groupes intéressés, continue à travailler à l'organisation d'une marche des femmes sur Québec, au printemps 1995. Cette marche aura pour objet d'obtenir satisfaction à des revendications touchant la situation économique des femmes.
3. Que la Fédération continue de s'impliquer dans le dossier des pensions alimentaires en concertation avec les groupes intéressés par ce dossier.

4. Que la Fédération, avec le groupe des 13 et les autres groupes intéressés, prépare son intervention lors de la prochaine campagne électorale québécoise. Advenant qu'un référendum sur la souveraineté ait lieu dans la prochaine année, la Fédération consultera ses membres sur les positions à adopter. Elle communiquera aussi avec l'Association des femmes autochtones du Québec dans le but de tenter des rapprochements entre leurs positions et celles des femmes québécoises non autochtones.
5. Que la Fédération s'implique dans la préparation de la conférence internationale des femmes qui aura lieu à l'automne 95, à Beijing.
6. Que la Fédération intensifie sa participation au sein de Solidarité Populaire Québec, pour s'assurer, entre autres, que le Forum de la solidarité sociale aura des suites concrètes.
7. Que la Fédération intensifie ses efforts auprès des femmes québécoises afin de recruter des membres individuels et associatifs. Dans cette démarche, une attention particulière sera apportée aux femmes et aux groupes provenant ou représentant des milieux où l'on retrouve des femmes démunies ou subissant de multiples discriminations. De plus, les tables régionales de groupes de femmes seront approchées et du soutien sera apporté aux conseils régionaux. A travers ces démarches, la Fédération recherchera des candidates pour combler tous les postes au conseil d'administration, l'an prochain, en tenant compte de la diversité souhaitée.
8. Que la Fédération relance le «Féminisme en revue» et publie, si possible, 2 numéros. Qu'à cette occasion, le rôle et le mode de production de la revue soit réexaminé, en tenant compte des besoins des membres de la Fédération.
9. Que les comités sur la plate-forme politique et sur les règlements généraux poursuivent leur travail afin de présenter des documents lors de la prochaine assemblée générale. La plate-forme s'appuiera sur la Déclaration de principes votée à la présente assemblée et sur les actes du Forum Un Québec féminin pluriel.
10. Que la Fédération recherche de nouvelles sources de financement et, de façon particulière, mette les femmes qui l'appuient à contribution.



## *A VOTRE AGENDA*

### **VERS UNE SOLIDARITÉ RENOUVELÉE: 12e congrès annuel du CIAFT**

Comme à chaque année, novembre verra revenir le congrès du CIAFT. Cette fois-ci, le congrès aura lieu les 10 et 11 novembre, à Montréal, à l'hôtel Howard Johnson. **Noter le vite à votre agenda!**

En conférence d'ouverture, Francine Burnonville, auteure du livre «Les femmes sont-elles allées trop loin?», nous présentera son analyse de la situation des femmes et du discours féministe. Suivront des ateliers de discussion où les participantes exploreront des

façons de développer de nouvelles stratégies face à l'effet de saturation à l'endroit du discours féministe. Une plénière réunira les congressistes le vendredi matin.

L'après-midi du jeudi sera consacré à des ateliers de formation et d'information sur des sujets touchant, bien entendu, les femmes et le travail. Il y en aura, nous l'espérons, pour tous les goûts.

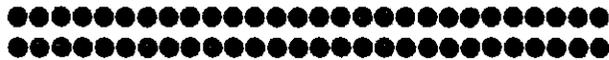
Et, tradition oblige, les CIAFOS\*\*\* seront décernés lors d'un cocktail le jeudi en début de soirée. Si vous avez des candidatures à nous

soumettre pour l'attribution de ces prix, n'hésitez pas à nous contacter.

Le programme détaillé du congrès devrait vous parvenir d'ici peu, si ce n'est déjà fait! Inscrivez-vous nombreuses et venez vivre une solidarité renouvelée!

**Pour information: 844-0760**

\*\*\*prix annuels à des femmes ayant particulièrement contribué par leur implication ou leurs réalisations à sensibiliser leur milieu sur la condition des femmes au travail.



## **PÊLE-MÊLE** *petites annonces*

### **Une belle réalisation pour Partance et l'ensemble des femmes:**

Eh bien oui, c'est chose faite, un cours en soudage montage est démarré depuis le 9 mai 1994 et quinze femmes le suivent avec assiduité. Elles sont emballées, enthousiastes, déterminées et très très bonnes. Par cette expérience, Partance souhaite ouvrir plus largement l'ensemble des métiers aux femmes de Drummondville.

### **Formations pratiques**

Le Service d'éducation aux adultes de La Commission scolaire Sainte-Croix offre, à une clientèle-cible féminine, des formations pratiques en entrepreneurship:

«Pré démarrage d'une entreprise - 15 heures»

«Démarrage d'une entreprise - 30 à 150 heures»

«Lancement d'une entreprise - 330 heures»

Un plan d'affaires complet pourra être réalisé par chacune des futures entrepreneures.

Pour information: Claire Tremblay (514) 332-5934

### **Réforme des programmes sociaux**

Développement des ressources humaines Canada, dans le cadre de la réforme des programmes sociaux, publie une série de brochures visant à présenter à la population l'information dont elle a besoin pour contribuer de façon active à la réforme.

Feuillets d'information:

- Pourquoi la réforme de la sécurité sociale est nécessaire...
- Le processus
- Le mot d'ordre; redonner un emploi aux Canadiens
- L'employabilité dans les années 90
- Les adultes et l'emploi
- Le travail et la famille
- Les enfants et la famille
- Les jeunes
- Les femmes et la sécurité sociale
- La pauvreté

Vous pouvez obtenir, en quantité et gratuitement, des exemplaires de ces feuillets au:

Centre de renseignements  
Développement des ressources humaines  
Canada  
Place du Portage  
Phase IV, Niveau «0»  
140, Promenade du Portage  
Hull (Québec)  
K1A 0J9

Télécopieur: (819) 953-7260

### **La main-d'oeuvre féminine et le Code canadien du travail**

Développement des ressources humaines Canada annonce la publication d'une brochure d'information intitulée «*La main-d'oeuvre féminine et le Code canadien du travail*». Le *Code canadien du travail* précise les normes de travail qui s'appliquent aux personnes travaillant dans des secteurs d'activités régis par le fédéral, tels que les banques à charte, le transport aérien, la radiodiffusion et la télédiffusion et d'autres secteurs. La brochure contient de l'information sur les droits des travailleurs en vertu du Code et met l'accent sur les droits qui touchent particulièrement les femmes.

Elle décrit de façon claire les dispositions relatives au harcèlement sexuel, à l'équité salariale, aux congés à la naissance ou l'adoption d'un enfant ainsi qu'à la réaffectation et au congé liés à la maternité. Sont également résumées d'autres dispositions, notamment celles qui touchent aux heures de travail, au salaire minimum, aux congés annuels, au congédiement injuste et à la sécurité et la santé au travail. La brochure a été élaborée pour permettre aux femmes d'avoir accès rapidement et facilement aux renseignements sur les droits et la protection accordée aux employés relevant de la compétence fédérale.

Vous pouvez obtenir des exemplaires de la brochure en composant le (819) 994-0543 ou en écrivant à l'adresse suivante: Centre de distribution des publications, Développement des ressources humaines Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0J2

### **Combattre la pauvreté au Sud comme au Nord! Colloque préparatoire au Sommet mondial des Nations Unies pour le développement social.**

L'objectif de ce colloque est de réunir pour une même réflexion les groupes sociaux d'ici et d'ailleurs qui ont la solidarité comme dénominateur commun. La gageure est de réaliser l'intégration de nos démarches qui trop souvent se développent dans plusieurs directions différentes alors que nos actions se basent sur les mêmes éléments d'analyse et de critique sociale et économique.

En fait, trois interrogations sont pertinentes et fondamentales pour tout le monde, au Nord comme au Sud:

- Comment combattre l'extension de la pauvreté?
- Comment combattre le chômage qui frappe partout, au Nord comme au Sud?
- Comment mettre fin à l'exclusion sociale et économique qui touche des secteurs de plus en plus importants de la population?

Ce colloque, convoqué à Montréal du 30 septembre au 2 octobre 1994, veut jeter les bases d'une participation conséquente de la société civile aux travaux du Sommet mondial pour le développement social devant se tenir à Copenhague en 1995.

Les travaux se développeront sur deux axes:

- Prendre connaissance des analyses, critiques, positions et démarches des différents groupes participants sur les thèmes du Sommet mondial pour le développement qui sont la paupérisation croissante, la montée du chômage et de la marginalisation, voire de l'exclusion.
- Examiner attentivement, dans le prolongement de la réflexion précédente, nos pratiques de solidarité Nord/Sud.

Pour information: Michel Lambert, CIDMAA  
982-8835

Nous remercions madame Annie Lord, fidèle membre du CIAFT et lectrice du BOUGE, qui nous a fait parvenir la réflexion suivante sur le travail d'équipe.

## TRAVAIL D'ÉQUIPE

Lorsque  
les oies volent  
en formation, elles  
vont environ 70 % plus  
vite que lorsqu'elles volent  
seules.

Les oies partagent la direction.  
Lorsque la meneuse fatigue, elle re-  
prend sa place dans le «V» et une autre  
prend la tête.

Les oies tiennent compagnie à celles qui tom-  
bent. Lorsqu'une oie malade ou faible doit quit-  
ter la formation de vol, au moins une autre oie se  
joint à elle pour l'aider et la protéger.

En faisant partie d'une équipe, nous aussi nous pou-  
vons faire beaucoup plus et beaucoup plus rapidement.  
Les mots d'encouragement et d'appui (comme les cris de  
l'oie) contribuent à inspirer et à stimuler ceux qui sont  
en première ligne, les aidant à soutenir le rythme, les ten-  
sions et la fatigue quotidienne.

Il y a enfin la compassion et l'altruisme envers ceux qui appar-  
tiennent à l'ultime équipe que représente l'humanité.

La prochaine fois que vous verrez une formation d'oies, rappelez-  
vous que c'est à la fois un enrichissement, un défi et un privilège  
que d'être membre à part entière d'une équipe.